

COMMUNIQUE N° 003 /C/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/2016 DU 03 JAN 2017 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT No. 142/AOIO/MINMAP/CCPM-AG/2016 DU 14/10/2016 POUR LA FOURNITURE D'UN CUISEUR ET D'UNE PRESSE A L'HUILERIE DE MAROUA (SODECOTON)

Le Ministre Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics communique :  
Par Décision N° 003 /D/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/2016 du 03 JAN 2017 l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire des marchés relatifs à la consultation suscitée :

| Maître d'Ouvrage | Fourniture                              | Lieu d'Exécution   | Entreprise | Montants TTC (en FCFA) | Délais d'exécution |
|------------------|---|--------------------|------------|------------------------|--------------------|
| SODECOTON        | Fourniture d'un cuiseur et d'une presse | Huilerie de Maroua | SOSEA      | 692 383 511            | 235 JOURS          |

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale des Marchés des Approvisionnements et des Services du Ministère des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant, dans un délai de trois (03) jours. Passé ce délai, le Ministre des Marchés Publics se réserve le droit d'annuler cette attribution.

Yaoundé, le 03 JAN 2017  
Le Ministre Délégué à la Présidence  
Chargé des Marchés Publics

Ampliations

- SODECOTON
- ARMP
- DGMAS
- CCPM - AG
- SOPECAM
- Archives/Chronos



*[Handwritten signature]*

*[Handwritten mark]*